

traite: ie voy bien que ce n'est qu'amour & bonté, & qu'il n'y a point en ce monde de plaisir femblable à celuy que ie fens, lors qu'il me laisse le moins en repos, & me contraint mille fois de luy dire, que ie fuis tout à [1]uy.

Vn autre nommé André Ochiendarenouan, nous difoit que la chose vnique en ce monde, qui luy donnoit vne plus viue idée du grand bon-heur du Paradis, estoit de penfer que si dés cette vie, en difant ces deux mots, Iefus taitenr, Iefus ayez pitié de moy; il reffentoit tant de contentemens en fon cœur, qu'ils furpaffoient tous les plaisirs enfemble, que iamais il [59] eust reffenty, depuis foixante & dix ans qu'il estoit au monde; il falloit bien que dans le Ciel il y eust des contentemens ineffables; puisque Dieu se referue alors à nous faire iouyr de fes misericordes, & que les plaisirs que nous gouftons, difants à Nostre Seigneur qu'il ait pitié de nous, ne font que dans l'attente de ce grand bien, que nous poffederons dans le Ciel, dont la feule efpérance remplit si doucement tout nostre cœur dés cette vie.

Vne bonne Chrestienne, dans vn femblable fentiment, estonna puiffamment vne de fes parentes infidele, qui l'exhortoit à renoncer au Christianisme, & l'affeuroit qu'il estoit hors de doute, que tout ce que nous leur prechiõs du Paradis, n'estoit rien que des fables. Laisse-moy, ie te prie, mourir paisiblement dans mō erreur, luy respondit cette bonne Chrestienne: quand bien ie ferois trompée, ce qui n'est pas, ce feroit vne tromperie bien aimable: Pourquoi veux-tu me rauir vn veritable bien, qui n'est pas seulement dans l'attente, & dont ie fuis en poffeffion dés maintenant; car il est vray que l'espérance du Paradis me